

**ATTESTATION PROVISOIRE**  
**13345**

N° 0246813

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

**Monsieur Lamine SAMBOU**

Né le 15 Août 1996 à ALBADAR (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

**BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE**

**SERIE L2 : SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES**

**SESSION NORMALE - ANNEE 2015**

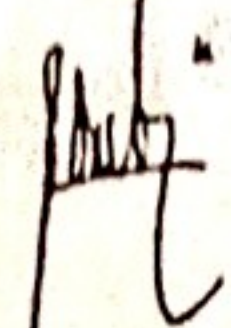
Le 31 Juillet 2015

Centre de KAFOUNTINE


Jury N° 746

avec la mention **PASSABLE**

Fait à DAKAR, le 07 Août 2015

  
**Babou DIAHAM**

**RES IMPORTANT :** La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.

  
SAML - 1Q1CMH - 016CMH - 2CMH21 - 2MH217 CLE : 2230101/22281



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



N°

MINISTERE DE L'EDUCATION  
2012 14203 89

du Registre de contrôle de l'année

OPTION FRANCAISE



17591530304300

# BREVET DE FIN D'ETUDES MOYENNES

LE MINISTRE DE L'EDUCATION

JURY:80

Vu la Constitution,

Vu le décret n° 84-990 du 11 Septembre 1984 portant création et organisation de l'examen du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (B.F.E.M.) modifié par le décret n°2004-912 du 13 Juillet 2004

Vu le procès-verbal en date du 27/07/2012 de la commission d'examen du Centre de **CEMBANDJIKAKY**

délivre le BREVET DE FIN D'ETUDES MOYENNES (B.F.E.M.)

à **M LAMINE SAMBOU**

né (e) **15/08/1996**

à **ALBADAR**

Signature du titulaire

Poulet Ministre de l'Éducation  
et de la Formation Professionnelle  
Le Directeur des Examens et Concours  
**ALBADAR**

RECEVUE A  
MAMBOU DE  
27/07/2012  
M LAMINE SAMBOU